

AVIS DE RECRUTEMENT

Consultant(e) junior en affaires réglementaires des produits de santé

Lieu : Ouagadougou, avec possibilité de travail à distance selon les missions

Type de collaboration : Consultance sur missions

Date limite : 17 août 2026 à 18 h 00 GMT

1. À propos de CEHPI

Le **Center for Expertise in Health and Pharmaceutical Intelligence** – CEHPI est un bureau d'études et de conseil spécialisé dans la recherche appliquée, l'analyse des données probantes, l'intelligence pharmaceutique, l'évaluation et le renforcement des capacités en santé publique et dans les systèmes pharmaceutiques. Pour plus d'informations, visiter www.cephpi.com.

Dans le cadre du développement de ses activités, CEHPI recherche un(e) consultant(e) junior capable de contribuer à ses missions de veille, d'analyse et de synthèse réglementaires sur les produits de santé.

2. Objet de la collaboration

Le ou la consultant(e) contribuera à l'identification, la collecte, l'analyse et la synthèse des exigences réglementaires applicables aux produits de santé, avec un intérêt particulier pour les procédures d'autorisation de mise sur le marché – AMM.

Les travaux pourront notamment porter sur les cadres réglementaires du Burkina Faso et des espaces UEMOA, CEDEAO et CEMAC, ainsi que sur différentes catégories de produits : médicaments conventionnels, médicaments traditionnels, produits biologiques, compléments alimentaires, dispositifs médicaux, produits de diagnostic in vitro et réactifs de laboratoire.

3. Principales responsabilités

Le ou la consultant(e) pourra être amené(e) à :

- rechercher les lois, règlements, lignes directrices, procédures, formulaires et autres documents réglementaires pertinents ;
- obtenir les documents non accessibles en ligne auprès des institutions ou réseaux professionnels appropriés ;
- vérifier la source, la date, la version et le statut des documents consultés ;
- synthétiser les exigences relatives à l'enregistrement, au renouvellement ou aux variations des AMM ;
- produire des notes de synthèse, fiches pratiques, tableaux comparatifs, check-lists et cartographies réglementaires ;
- documenter les procédures applicables à des catégories particulières, notamment les médicaments traditionnels ;
- comparer les exigences nationales et régionales et identifier les divergences, lacunes ou zones d'incertitude ;
- distinguer les exigences formelles des pratiques administratives observées ;
- contribuer à l'analyse des cadres applicables aux compléments alimentaires, dispositifs médicaux, produits de diagnostic et autres produits de santé ;
- participer à la préparation de supports de formation, études de cas et présentations ;
- contribuer aux missions réglementaires confiées à CEHPI.

Le ou la consultant(e) pourra également appuyer les formations de CEHPI portant sur les AMM, la pharmacovigilance, les obligations post-commercialisation, les PSUR/PBRER, les études de sécurité post-autorisation, et la réglementation des essais cliniques.

4. Profil recherché

Le ou la candidat(e) devra être titulaire :

- d'un diplôme de docteur en pharmacie ;
- et d'une formation complémentaire en affaires réglementaires, réglementation pharmaceutique, pharmacie industrielle, assurance qualité, pharmacovigilance ou domaine apparenté.

Cette formation complémentaire peut être un master, un diplôme universitaire, un certificat professionnel ou une formation spécialisée pertinente.

Le profil peut être junior. CEHPI accordera une attention particulière à la rigueur, à la capacité d'apprentissage, à la curiosité professionnelle et à l'aptitude à produire des documents fiables et bien structurés.

5. Compétences requises

Le ou la candidat(e) devra démontrer :

- une bonne compréhension du cycle de vie réglementaire des produits de santé ;
- une connaissance générale des procédures d'AMM et de la structure des dossiers réglementaires ;
- une capacité à rechercher, lire, interpréter et synthétiser des textes réglementaires ;
- une excellente capacité de rédaction professionnelle en français ;
- une bonne maîtrise de Word, Excel et PowerPoint ;
- une capacité à organiser les sources et à assurer la traçabilité des informations ;
- de la rigueur, de l'autonomie, de la discrétion et un bon respect des délais ;
- une aptitude à développer et entretenir des relations professionnelles utiles à la recherche d'informations.

Une bonne maîtrise de l'anglais écrit est importante pour consulter les lignes directrices, procédures et ressources techniques internationales.

6. Atouts supplémentaires

Seront particulièrement appréciées :

- une expérience auprès d'une autorité de réglementation pharmaceutique ;
- une participation à la préparation, la soumission ou l'évaluation de dossiers d'AMM ;
- une connaissance du format CTD ou eCTD ;
- une expérience en industrie pharmaceutique, pharmacovigilance, assurance qualité ou recherche clinique ;
- une connaissance des médicaments traditionnels, dispositifs médicaux ou produits de diagnostic in vitro ;
- une familiarité avec les mécanismes d'harmonisation, de reconnaissance ou de reliance réglementaire ;

7. Processus de sélection

Le processus pourra comprendre :

- l'examen des dossiers de candidature ;
- un entretien ;
- la vérification des références professionnelles.

8. Dossier de candidature

Les candidats doivent soumettre :

- un CV actualisé, comprenant les coordonnées d'au moins deux références professionnelles ;
- une courte lettre de motivation (1 page);

Les candidatures doivent être soumises exclusivement à travers le lien suivant :

<https://cehpi.com/rejoindre-cehpi/>

Date limite : 17 août 2026 à 18 h 00 GMT.